

**POUR LES ÉTAPES  
MARQUANTES**

**ET LES PETITES  
VICTOIRES**

**SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES**

## **SURVOL**

En collaborant avec des organismes de lutte contre le VIH, ViiV Soins de santé soutient les programmes communautaires dans le cadre de trois importantes initiatives :

- **Subventions communautaires à l'éducation et aux services**  
Nous finançons de nombreux programmes, campagnes et services communautaires.
- **Programme d'innovation Positive Action Canada**  
Nous aidons des organismes à créer et à offrir de nouveaux programmes de soutien et de prévention, ainsi qu'à moderniser leurs services actuels grâce à un fonds consacré à l'innovation.
- **Initiative VIH/sida autochtone de Positive Action Canada**  
Nous soutenons des projets menés par des Autochtones visant à améliorer la prévention de l'infection par le VIH et l'accès aux soins destinés aux Autochtones vivant au Canada.

## **ADMISSIBILITÉ**

### **Subventions communautaires à l'éducation et aux services**

- ✓ Les organismes de services communautaires de lutte contre le sida qui sont des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés.

### **Programme d'innovation Positive Action Canada**

- ✓ Les organismes de services communautaires de lutte contre le sida qui sont des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés.

### **Initiative VIH/sida autochtone de Positive Action Canada**

- ✓ Projets menés par des autochtones;
- ✓ Être membre ou membre associé du Réseau canadien autochtone du sida (RCAS), ou travailler en collaboration et en partenariat avec le RCAS ou un organisme membre du RCAS.

## CRITÈRES

Toutes les subventions communautaires doivent :

- viser le continuum de soins liés au VIH;
- comporter un budget très clairement défini;
- être mises en œuvre au Canada seulement;
- comporter une évaluation de programme solide et mettre l'accent sur le transfert des connaissances;
- être reproductibles et extensibles à plus grande échelle.

Veuillez noter que la préférence sera accordée aux projets axés sur l'optimisation du traitement.

### Subventions communautaires à l'éducation et aux services

- ✓ Programmes, campagnes et services axés sur le VIH.
- ✓ Cela comprend des programmes d'éducation sur le traitement de l'infection par le VIH, des campagnes de prévention de l'infection par le VIH et de sensibilisation à la maladie, des services directs aux personnes vivant avec le VIH/sida, la promotion et la diffusion de communications, des ateliers et des conférences, ainsi que les principales activités d'exploitation d'organismes de services liés au sida à travers le pays.

### Programme d'innovation Positive Action Canada

Les propositions doivent :

- ✓ servir à piloter un nouveau programme à l'intention des personnes vivant avec le VIH (PVVIH); ou
- ✓ mettre à l'essai les modifications apportées à un programme existant axé sur les PVVIH (les modifications visent à améliorer les résultats du programme et/ou à joindre de nouvelles populations); ou
- ✓ mettre en application les meilleures pratiques ou les apprentissages clés ayant déjà fait leurs preuves dans les programmes d'autres fournisseurs de services en vue de mettre au point un nouveau programme axé sur les PVVIH ou de modifier un programme existant axé sur les PVVIH (les modifications visent à améliorer les résultats du programme et/ou à joindre de nouvelles populations).

### Initiative VIH/sida autochtone de Positive Action Canada

- ✓ Les propositions doivent permettre d'améliorer la prévention de l'infection par le VIH, le soutien et l'accès aux soins destinés aux autochtones vivant au Canada.

## RESTRICTIONS DE FINANCEMENT

- Une seule demande par organisme sera acceptée.
- Les subventions ne seront accordées qu'une fois.
- Un montant maximal de 25 000 \$ est attribué par projet.

## LISTE DE VÉRIFICATION DES DEMANDES

Un formulaire de demande complet doit comprendre :

- le profil et les compétences;
- le titre proposé et les dates de début et de fin du projet;
- la description du besoin auquel il faut répondre;
- la description du projet (objectifs, méthodologie, résultats visés et jalons clairement établis);
- le budget détaillé et les ressources nécessaires;
- les partenaires de projet proposés;
- la durabilité du projet.

Pour soumettre votre demande, consultez [viivhealthcare.smartsimple.ca](http://viivhealthcare.smartsimple.ca).

### Pour nous joindre

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Marvelous Muchenje, à l'adresse [marvelous.y.muchenje@viivhealthcare.com](mailto:marvelous.y.muchenje@viivhealthcare.com).



Viiv Soins de santé ULC  
245, boulevard Armand-Frappier  
Laval (Québec) H7V 4A7  
450-680-4810  
[viivhealthcare.ca](http://viivhealthcare.ca)

Les marques de commerce sont détenues par le groupe de sociétés de Viiv Healthcare ou utilisées sous licence par celles-ci.  
©2020 groupe de sociétés Viiv Healthcare ou son concédant de licence.  
Code : PM-CA-HVX-LBND-190006-F Date : 03-2020